

Obernai, le 22 décembre 2022

Objet : Question écrite - Sécurité

Madame,

Par votre courrier du 5 décembre 2022, vous nous interrogez sur la sécurité publique au niveau de la Ville d'Obernai.

Les Municipalités successives que j'ai l'honneur de conduire depuis mars 2001 ont toujours exprimé à toutes nos forces de sécurité, Gendarmerie, Police Municipale et Unité Territoriale des Sapeurs-Pompiers, notre soutien sans faille et en toutes circonstances. Ce soutien et la constance d'un partenariat constructif sont particulièrement appréciés par les autorités publiques, la Préfecture et les intéressés eux-mêmes.

Ainsi, nous avons été l'une des premières villes d'Alsace à mettre en place, en 2006, un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ; la dernière réunion plénière de cette instance s'est d'ailleurs tenue le 24 novembre 2022 en présence de Madame la Sous-Préfète et de la représentante de Madame la Procureure de la République du Tribunal de Saverne. Lors de cette réunion, tous les acteurs locaux, économiques, éducatifs, ... ont pu s'exprimer et ont fait part de leur satisfaction quant au travail réalisé dans ces domaines par la Municipalité, les services de la Ville d'Obernai, la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et les Sapeurs-Pompiers.

Je ne cesse de répéter depuis 21 ans combien je regrette une certaine déliquescence sociétale en France et le manque de soutien à nos forces de sécurité de la part de certains dirigeants nationaux, ce qui entraîne une augmentation des désordres dans les espaces publics, une recrudescence de la délinquance et malheureusement une hausse conséquente des délits de toutes sortes.

Je regrette également, dans le cadre de cette déliquescence sociétale qui s'accroît d'année en année, que la réponse des pouvoirs publics ne soit pas à la hauteur des enjeux notamment en matière de justice. Il est en effet effarant de constater, et ceci au quotidien, qu'un certain nombre d'individus qui commettent des actes délictueux, lorsqu'ils sont appréhendés par les forces de l'ordre, soient immédiatement relaxés par la justice ou que les peines assorties ne soient pas en adéquation avec les faits commis.

Si vous l'ignorez, je me permets de vous rappeler que la sécurité est d'abord une mission régalienne de l'Etat et, régulièrement, je fais part aux acteurs publics concernés la nécessité de renforcer tous les moyens à notre disposition, notamment à Obernai et dans les terres de Sainte-Odile, pour que la sécurité soit efficiente et constante.

La Ville d'Obernai a de son côté récemment renforcé les moyens octroyés à la Police Municipale, par la création d'un poste supplémentaire, portant à 10 le nombre d'agents actuellement en poste ainsi qu'une assistante administrative ; en coordination avec la Brigade de Gendarmerie d'Obernai (22 gendarmes), ils assurent la sécurité de nos concitoyens la plus optimale possible.



La vidéoprotection mise en place en plusieurs étapes depuis 2008 et comportant actuellement 19 caméras :

- a permis de contribuer aux enquêtes diligentées par la Gendarmerie dans de nombreuses situations,
- sera considérablement renforcée en 2023 et 2024 par l'adjonction de nouvelles caméras et le renouvellement d'anciennes.

Tout ce travail a été préparé depuis plus d'un an lors de nombreuses réunions partagées avec la Gendarmerie et leu référent sécurité notamment.

Suite aux incidents inacceptables qui se sont déroulés à Obernai le 31 décembre 2021, j'ai immédiatement organisé, début janvier 2022, en mairie d'Obernai, une réunion de débriefing et nous avons travaillé tout au long de l'année avec Madame la Préfète, Madame la Sous-Préfète, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Molsheim-Obernai, la cheffe de la Police Municipale d'Obernai et le Capitaine des Sapeurs-Pompiers d'Obernai ; ces réunions ont porté leurs fruits avec des résultats probants : dans le domaine de la délinquance, de la sécurité routière et de toutes formes de violences sociétales, on constate à Obernai une moindre progression que la moyenne nationale.

Suite à l'agression dont ont été victimes certains de nos Sapeurs-Pompiers en date du 11 octobre 2022, j'ai tenu dès le lendemain une réunion en Mairie d'Obernai et des décisions complémentaires ont été prises pour enrayer ce type de situations à l'avenir.

Madame, lorsque vous parlez de « bilan prévention », vous énoncez votre vision théorique des faits et nous ne vous le reprochons pas ; mais vous n'avez probablement pas conscience que la meilleure manière d'organiser la sécurité de manière efficiente consiste :

- à démultiplier et renforcer toutes les actions de prévention : c'est ce que nous faisons tout au long de l'année, en partenariat avec la Gendarmerie, la Police Municipale et les équipes pédagogiques de l'ensemble des établissements d'enseignement, écoles, collèges et lycées,
- à faire preuve de prudence et contrôler la communication sur ce sujet d'importance pour s'exposer le moins possible à donner des indices à des individus mal intentionnés qui, en général, sont organisés et se transmettent les information.

Je vous rappelle au passage qu'une partie importante des délits commis à Obernai n'ont pas pour auteurs des habitants de notre ville.

Votre écrit est sans doute consécutif à une partie de l'éditorial paru dans le dernier Journal d'information municipale, dans lequel j'exprimais notamment notre forte réprobation quant aux comportements dangereux et inacceptables de la part de certains individus qui, lors de la période estivale 2022, se sont rendus coupables de rodéos automobiles nocturnes. Là encore, un dispositif a été arrêté avec le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Molsheim-Obernai pour renforcer toutes les mesures de contrôle dans ce domaine.

Pour terminer, je peux vous préciser qu'une réunion de coordination de toutes les forces de l'ordre s'est tenue ce jour, jeudi 22 décembre 2022, à la mairie d'Obernai, à ma demande, aux fins de valider l'ensemble des dispositifs de sécurité mis en œuvre pour la période à venir et tout particulièrement pour la nuit du 31 décembre 2022.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

Bernard FISCHER



**Maire d'Obernai
Conseiller Régional**



imaginalsœce

Ville d'Obernai - Département du Bas-Rhin - République Française

Mairie d'Obernai - C. S. 80 205 - 67213 Obernai Cedex

Tél. 03 88 49 95 95 - Fax : 03 88 49 90 83 - www.obernai.fr - E-mail : cabinet@obernai.fr

